



# SPORT

## TERRAIN DE VIOLENCES ET ESPACE DE RESTAURATION

### *Restitution*

37<sup>es</sup>

Assises Nationales  
des associations d'aide aux victimes

27 et 28 juin 2024



# SOMMAIRE

2 CHRONOLOGIE DES ASSISES

---

2 PARTENAIRES

---

3-4 ORGANISATEURS

- ▶ Fédération France Victimes
  - ▶ France Victimes 31
- 

5-7 PROGRAMME

---

8-9 ANIMATION

---

10-19 ACCUEIL & PROPOS D'OUVERTURE

---

20-23 ÉCHANGES INTRODUCTIFS : ÉVOLUTION DE  
L'APPRÉHENSION DES VIOLENCES DANS LE SPORT  
ET PERSPECTIVES

---

24-39 INTERVENANTS DU JEUDI 27 JUIN

- ▶ TR1 : Violences dans le contexte sportif et répercussions sur la vie des victimes et de leurs proches
  - ▶ TR2 : Rôle et actions des institutions dans la lutte contre les violences dans le sport
  - ▶ TR3 : Le rôle des associations du réseau France Victimes
- 

40-41 CONCLUSION DU PREMIER JOUR

---

42-43 ACCUEIL DU VENDREDI 28 JUIN

---

44-54 INTERVENANTS DU VENDREDI 28 JUIN

- ▶ TR 4 : Réflexions sur l'inclusivité : regards croisés sur les pratiques discriminatoires dans le sport
  - ▶ TR5 : Restauration des victimes par la pratique sportive
- 

55-58 PROPOS DE CLÔTURE DES 37ES ASSISES

---

59 RESSOURCES

---

# CHRONOLOGIE

MERCREDI 26 JUIN | CINÉ - DÉBAT

Journée réservée exclusivement aux adhérents de la fédération France Victimes et sur inscription préalable

Maison des Associations, 3 Pl. Guy Hersant, 31400 Toulouse

14h ● Accueil des premiers participants à la Maison des Associations

14h30 - 16h ● Projection du film "Touchées" d'Alexandra Lamy

16h - 17h ● Débat avec Alexandra Lamy, réalisatrice, et Karim Ghiyati, directeur d'Occitanie Films

17h - 18h30 ● Temps convivial proposé par France Victimes 31

JEUDI 27 JUIN | ÉTAT DES LIEUX DE LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES  
DANS LE SPORT

Théâtre de la Cité à Toulouse - 1 Rue Pierre Baudis, 31000 Toulouse

8h30 - 9h30 ● Accueil café

9h30 - 17h30 ● Tables-rondes et conclusion de la première journée

Exclusivement pour les adhérents de la fédération France Victimes et sur inscription préalable

18h30 - 20h ● Réception à l'Hôtel de Ville, Place du Capitole, par le Maire de Toulouse et remise du **Grand Prix France Victimes** en salle des Illustres

20h - 23h ● Dîner de Gala à l'Hôtel Dieu de Toulouse, 2 Rue Charles Viguerie, 31300 Toulouse

VENDREDI 28 JUIN | SE RÉINVENTER PAR LE SPORT

Théâtre de la Cité à Toulouse - 1 Rue Pierre Baudis, 31000 Toulouse

8h - 9h ● Accueil café

9h - 13h ● Tables-rondes, propos de clôture et passage de relais

# PARTENAIRES





# FÉDÉRATION FRANCE VICTIMES

## QUI SONT-ILS ?

France Victimes (anciennement INAVEM), **créée en 1986**, est la Fédération nationale des associations d'aide aux victimes en France (Métropole et Outre-Mer). L'objet de la Fédération est de promouvoir et de développer l'aide et l'assistance aux victimes, les pratiques de médiation et toute autre mesure contribuant à améliorer la reconnaissance des victimes.

## LEURS OBJECTIFS

France Victimes porte et rassemble les activités de la Fédération et les services d'accompagnement des victimes d'atteintes aux personnes (violences, viols, harcèlement, menaces...) et aux biens (cambriolages, escroquerie...), d'accidents de la circulation, d'événements collectifs (attentats, problèmes sanitaire ou médical, ...) ou encore de catastrophes naturelles. L'objectif de la Fédération est de **rendre accessibles les services gratuits et professionnels des associations adhérentes**, et de promouvoir une **culture partagée de l'aide aux victimes en informant et formant le plus grand nombre**.

## LEURS ACTIONS

La Fédération est l'interlocuteur naturel des pouvoirs publics, du Gouvernement et, de manière privilégiée, du ministère de la Justice. Elle participe à la **politique publique d'aide aux victimes** et met son expertise au service des structures publiques et privées. France Victimes est membre fondateur de *Victim Support Europe*, et, à ce titre, travaille avec ses homologues dans les pays européens pour **assurer et développer l'aide et les droits des victimes en Europe**.

Par ailleurs, tous les ans, elle se **mobilise sur des journées spécifiques pour les victimes**, les enfants victimes ou disparus, les femmes victimes de violences etc.

Elle **anime également une plateforme téléphonique d'aide aux victimes**, dont le numéro 116 006, destiné à écouter, 7 jours sur 7, toutes les personnes victimes d'infractions pour les mettre en relation avec des aides de proximité. France Victimes, **organisme de formation continue** depuis 1993, réalise de nombreuses journées de formation en direction des salariés et bénévoles des associations, ainsi que de nombreux professionnels (juristes, médecins, travailleurs sociaux...).

# FRANCE VICTIMES 31



## QUI SONT-ILS ?

France Victimes 31 est une association généraliste **adhérente à la fédération nationale** France Victimes. Créée le **22 février 1985** à l'initiative de la Mairie de Toulouse comme simple service, elle est devenue une association en 1993. Agréée par le Ministère de la Justice, elle **accompagne les victimes** d'infractions pénales, d'actes de terrorisme, d'accidents collectifs et de catastrophes naturelles. L'association compte actuellement **une équipe de 21 professionnelles salariées** (juristes, psychologues, travailleurs sociaux) et **10 bénévoles**.

## LEURS OBJECTIFS

France Victimes 31 exerce depuis 39 ans des **missions d'accueil, d'écoute, d'informations juridiques, de soutien psychologique et d'accompagnement social** pour les victimes d'infractions pénales. Grâce à une équipe diversifiée, l'association offre une prise en charge globale et personnalisée. La collaboration avec des partenaires institutionnels et associatifs assure la réactivité et le suivi des victimes tout au long de leurs procédures. Enfin, les 17 permanences proposées garantissent une prise en charge de proximité adaptée aux besoins des victimes.

## LEURS ACTIONS

L'accueil et l'écoute des victimes d'infractions permettent de leur offrir une **information juridique, un soutien psychologique, un accompagnement social et une aide à l'indemnisation**. Sur réquisition du Parquet, FV31 informe et accompagne les victimes lors des audiences de comparutions immédiates, de CPCV, de CRPC et notifie certaines décisions de classement sans suite. **Un accompagnement est proposé durant les audiences devant la Cour d'Assises ou la Cour Criminelle.**

Un service spécialisé en violences intra-familiales propose un accompagnement spécifique, y compris pour les victimes n'ayant pas porté plainte. Il gère les évaluations approfondies, les téléphones grave danger, les bracelets anti-rapprochement et les situations où l'auteur condamné bénéficie d'un aménagement de peine ou d'une levée d'écrou. FV31 participe à de nombreuses formations pour autres professionnels et organise des sessions de justice restaurative, incluant des rencontres condamnés/victimes. Une convention avec l'association UCRM, responsable du Centre de Prise en Charge des Auteurs de violences conjugales (CPCA) Occitanie Ouest, permet d'améliorer la prise en charge des auteurs et la protection des victimes.

# PROGRAMME

8h30 - 9h30

ACCUEIL - CAFÉ  
*L'animation des Assises est assurée par Olivier Coste*

9h30 - 10h15

ACCUEIL ET PROPOS D'OUVERTURE  
**Nadia Soussi**, Présidente de France Victimes 31  
**Maryse Le Men Régnier**, Présidente de la Fédération France Victimes  
**Julie Pharamond**, Éluë de la Ville de Toulouse  
**Xavier Pavageau**, Président du tribunal judiciaire de Toulouse  
**Samuel Vuelta-Simon**, Procureur de la République de Toulouse

Jeu.  
27  
juin

10h15 - 11h15

**ÉCHANGES INTRODUCTIFS : Évolution de l'appréhension des violences dans le sport et perspectives**  
**Philippe Liotard**, Socio-anthropologue et historien  
**Élise Marsollier**, Chercheuse en psychologie du sport  
**Trystan Lauraire**, Maître de conférences et avocat

PAUSE

11h30 - 13h

**TABLE RONDE 1 : Violences dans le contexte sportif et répercussions sur la vie des victimes et de leurs proches**

**Benjamin Écuyer**, Ex-pongiste de haut-niveau et journaliste  
**Katia Palla**, Ancienne patineuse de haut-niveau et directrice de l'association *La Voix de Sarah*  
**Karine Repérant**, Psychologue  
**Marie Rabatel**, Présidente de l'Association Francophone des Femmes Autistes (AFFA) (en vidéo)

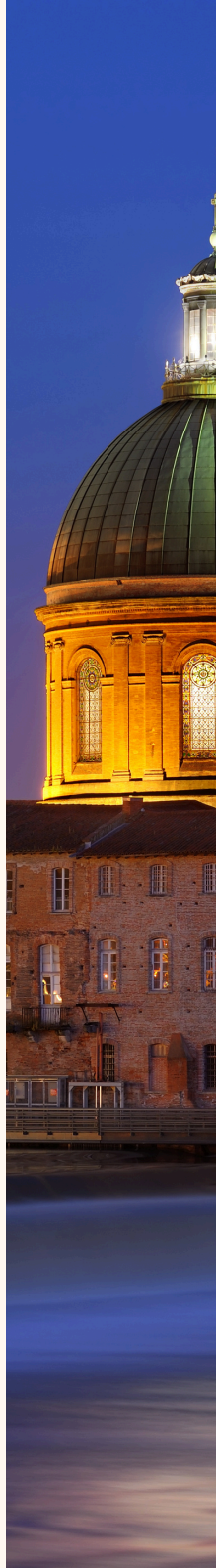
13h - 14h

BUFFET DÉJEUNATOIRE

14h15 - 15h45

**TABLE RONDE 2 : Rôle et actions des institutions dans la lutte contre les violences dans le sport**

**Camille Chaize**, Porte-parole, du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer  
**Frédéric-Arnaud Cousin**, Magistrat référent Sport, au Tribunal Judiciaire de Toulouse  
**Marie Barsacq**, Directrice exécutive Impact et Héritage, de Paris 2024  
**Mona Pantel**, Chargée de mission de lutte contre les discriminations et les violences au ministère des sports et des Jeux olympiques et paralympiques





- 16h - 17h15 ● **TABLE RONDE 3 : Rôle des associations du réseau France Victimes**
- Camille Clause-Pujo**, Chargée de projets Sport, fédération France Victimes
- Françoise Passuello**, Directrice, France Victimes 31
- Isabelle Martinez**, Chargée de mission prévention de la délinquance, Toulouse Métropole
- Cédric Balland**, Directeur du pôle d'aide aux victimes, SOS France Victimes 67
- Axelle Trépied**, Directrice adjointe, France Victimes 77
- 17h15 ● CONCLUSION DU PREMIER JOUR
- Catherine Moyon de Baecque**, Co-présidente de la Commission de lutte contre les violences sexuelles et discriminations, Comité National Olympiques et Sportif Français
- 17h30 ● FIN DE LA PREMIÈRE JOURNÉE
- 18h30 ● SOIRÉE RÉSEAU FRANCE VICTIMES  
**Soirée dédiée aux adhérents du réseau France Victimes**
- Réception organisée par le Maire de Toulouse à **l'Hôtel de Ville**
- Remise du **Grand Prix France Victimes 2024**
- 20h - 23h ● Dîner de Gala à **l'Hôtel Dieu**

Jeu.  
27  
juin

8h - 9h ● ACCUEIL - CAFÉ

9h - 9h15 ● INTRODUCTION SECONDE JOURNÉE

**Jérôme Moreau**, Porte-parole et vice-Président de la fédération France Victimes

9h15 - 10h45 ●

**TABLE RONDE 4 : Réflexions sur l'inclusivité : regards croisés sur les pratiques discriminatoires dans le sport**

**Valentine Duquesne**, Sociologue et chargée de recherche, au Comité Paralympique Sportif Français

**Sandra Forgues**, Présidente du Conseil d'administration au CREPS Occitanie Toulouse, Co-Présidente de la mission ministérielle pour l'étude des personnes transgenre dans le sport de haut niveau, Champion Olympique canoë-kayak

**Pascale Évain**, Membre de la Commission fédérale de l'Engagement de la Fédération Française de Football

● PAUSE

11h - 12h30 ●

**TABLE RONDE 5 : Restauration des victimes par la pratique sportive**

**Sylvain Dhugues**, Président de l'association *Agir pour devenir*

**Carole Robert**, Professeur de sport et ex-joueuse et entraîneuse de l'équipe de France en tennis de table

**Olivier Serwar & Philippe Pautrat**, Maîtres d'armes et cofondateurs d'*Active Ton Potentiel Escrime*

**Laurence Fischer**, Fondatrice de *Fight for Dignity*

12h30-13h ●

**Propos de clôture et passage de relais à SOS France Victimes 67**

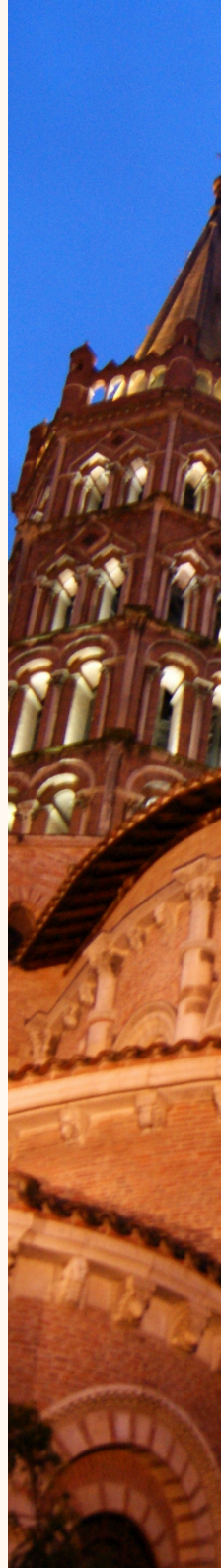
**Maryse Le Men Régnier**, Présidente de la Fédération France Victimes

**Éric Dupond-Moretti**, Ministre de la Justice

13h ●

FIN DES 37ES ASSISES NATIONALES DE L'AIDE AUX VICTIMES

Ven.  
28  
juin



## OLIVIER COSTE

Médecin du Sport, animateur et producteur de l'émission *Sportissimo* sur RCF



Olivier Coste exerce en tant que médecin conseiller à la DRAJES Occitanie. Docteur d'université en biologie de la santé, il est chargé d'enseignement à l'université de Montpellier et chercheur associé à l'unité mixte de recherche "Dynamique du muscle et métabolisme" INRAE/Université de Montpellier. Impliqué dans la Fédération française de triathlon et celle de canoë-kayak, il anime également l'émission *Sportissimo* sur RCF Maguelone-Hérault. Son domaine professionnel inclut le sport-santé et la protection des sportifs, notamment dans les domaines du dopage, des troubles des conduites alimentaires, et des violences sexuelles, sexistes et homophobes. Ses activités professionnelles et bénévoles lui ont permis d'approfondir sa compréhension du phénomène sportif.

Depuis plusieurs années, les violences dans le domaine du sport ont été décriées dans de nombreux milieux, marquées par une vague **Me Too Sport en 2020** qui a permis à de nombreuses victimes de prendre la parole. Les violences sexuelles, bien qu'elles soient une des principales préoccupations, n'étaient pas les seules formes de violence à persister dans ce milieu. Une étude publiée en 2016\* avait révélé que 38 % des violences subies par les sportifs étaient de nature psychologique, 11 % étaient des violences physiques, et 14 % étaient des violences sexuelles, survenues avant l'âge de 18 ans.

Ces **violences** interpersonnelles étaient **particulièrement fréquentes chez les sportifs issus de minorités ethniques**, les personnes **LGBTQIA+**, les individus présentant un **handicap**, et les **athlètes de niveau international**. L'année dernière, lors des Assises de 2023 à Montpellier, le sport avait été abordé sous l'angle de l'emprise. Cette année, toutes les formes de violences dans le sport ont été examinées.

Olivier Coste, médecin du sport et conseiller à la DRAJES, a animé les tables-rondes et les échanges avec le public de cette **37ème édition des Assises nationales de l'Aide aux victimes** organisée par France Victimes 31 et la fédération France Victimes à Toulouse.

*\*Source : Vertommen Tine, Schipper-van Veldhoven Nicolette, Wouters Kristien, Kampen Jarl, Brackenridge Celia H., Rhind Daniel J. A., Neels Karel, Van Den Eede Filip. (2016). Interpersonal violence against children in sport in the Netherlands and Belgium. Child abuse and neglect (51), 223-236.*

## NADIA SOUSSI

Présidente de France Victimes 31



Après avoir travaillé dans les domaines de l'immobilier, des assurances et du *consulting* d'entreprise, Nadia Soussi s'est orientée vers la politique. Mentore de plusieurs jeunes filles, son engagement auprès de la jeunesse dure depuis plus d'une décennie. Actuellement, elle est conseillère municipale déléguée au Conseil Municipal des Enfants et des Collégiens de Toulouse, conseillère métropolitaine, membre du bureau (vice-présidente de la commission cohésion sociale et inclusion) et maire du quartier Cartoucherie, Fontaine-Bayonne, Casselardit. Administratrice de plusieurs organisations et structures dédiées aux questions sociales et à la jeunesse, elle est également Présidente de France Victimes 31 depuis 2020 et administratrice de la Fédération France Victimes depuis avril 2024.

## Adapter en permanence les actions des associations d'aide aux victimes pour répondre aux défis actuels

Accueillant chaleureusement les invités, Nadia Soussi a décrit Toulouse comme une cité dynamique et sportive, marquée par une vitalité économique remarquable.

Elle a également rappelé les épisodes tragiques ayant entraîné un nombre important de victimes, tels que l'explosion de l'usine AZF et les actes terroristes, qui ont laissé une empreinte durable sur la ville et mobilisé les efforts de la communauté pour chaque infraction et degré de traumatisme.

Nadia Soussi a mis en avant le professionnalisme, la réactivité et la proximité de France Victimes 31, en rendant un hommage particulier à Françoise Passuello, directrice de l'association, qui partira à la retraite à la fin de l'année 2024. Elle a souligné le travail exemplaire de l'équipe composée de 20 salariés et 10 bénévoles.

Elle a rappelé que **France Victimes 31**, depuis sa création en 1985, **accompagne environ 8 000 victimes par an** et réalise 14 700 entretiens annuels. Le maillage territorial de l'association est fort, avec une présence notable au tribunal judiciaire de Toulouse, dans les gendarmeries, les unités médico-légales, ainsi que dans les commissariats des rives gauche et droite de la ville.

Nadia Soussi a également remercié l'ensemble de l'équipe de France Victimes 31, les élus, le maire, la Ville de Toulouse, la Métropole, la Caisse d'Épargne, la MAIF, la société Patrimoine SA et le traiteur Falcou.

Elle a souligné que le thème de cette année, en lien avec l'actualité rugby de la ville de Toulouse, reflétait ainsi les préoccupations contemporaines.

## JULIE PHARAMOND

Élue de la Ville de Toulouse  
Chargée des clubs sportifs amateurs de la Ville  
de Toulouse et Conseillère métropolitaine



Julie Pharamond est Responsable des Ressources Humaines du GRETA de Toulouse Centre et conseillère métropolitaine. Forte de plus de 11 ans d'expérience en tant que professeur d'éco-gestion, elle a développé des compétences en pédagogie, en méthodologie, et en communication.

Depuis juin 2020, elle est également maire de quartier et conseillère municipale en charge des clubs sportifs amateurs à Toulouse.

Elle représente à ces 37es Assises le maire de la Ville, Jean-Luc Moudenc, qui n'a pu se libérer.

Lors de son intervention en ouverture des Assises, Julie Pharamond, élue de la Ville de Toulouse et chargée des clubs sportifs amateurs ainsi que conseillère métropolitaine, a exprimé son émotion et son engagement pour **faire avancer la lutte contre les violences dans le sport.**

En représentant Jean-Luc Moudenc, maire de Toulouse, Julie Pharamond a présenté ses excuses pour son absence et a remercié les organisatrices et organisateurs d'avoir choisi Toulouse comme lieu de ces Assises. Elle a souligné l'importance de cet événement, particulièrement en tant qu'ancienne sportive de haut niveau.

Julie Pharamond a également exprimé sa gratitude envers l'association locale, France Victimes 31, pour avoir permis d'inviter l'ensemble des clubs sportifs de Toulouse, soit 600 clubs, à cet événement. Elle a souligné que **les violences dans le sport peuvent toucher tout le monde, indépendamment de la discipline ou du niveau de pratique.**

Julie Pharamond a partagé son espoir de voir des avancées concrètes sur le terrain des violences faites dans le sport. Elle a remercié tous les intervenants pour leur contribution à cette cause.

Le lien avec les clubs sportifs de Toulouse a été particulièrement mis en avant, illustrant l'importance de la collaboration pour lutter contre les violences dans le sport et améliorer la protection et l'accompagnement des victimes.

## MARYSE LE MEN RÉGNIER

Présidente de la fédération France Victimes



Maryse Le Men Régnier est administratrice de France Victimes depuis 2003 au nom de l'Association France Victimes 33 ALP à Talence en Gironde. Elle a été élue Présidente de France Victimes en juin 2017. Impliquée dans les grands événements, la cartographie associative et la communication, elle a également contribué au développement des enquêtes de personnalité des victimes au sein de la Fédération.

Sur le plan associatif, elle a fondé en 1991 une association de contrôle judiciaire où elle a ensuite créé un service d'aide aux victimes et mis en place un groupe de parole pour les délinquants sexuels. Professionnellement, elle occupe actuellement le poste de Présidente de la Chambre de l'instruction et de la Chambre de l'application des peines de la Cour d'appel d'Agen. Auparavant, elle a été Présidente de Chambre à la Cour d'appel de Limoges et conseillère à la Cour d'appel de Toulouse. Maryse Le Men Régnier est également co-directrice de la CIIVISE depuis avril 2024.

Une réflexion profonde et une ambition renouvelée pour accompagner les victimes de manière adéquate

Maryse Le Men Régnier, Présidente de la fédération France Victimes, a ouvert les Assises du Sport à Toulouse en remerciant les institutions présentes, dont le maire de Toulouse, le Président du TJ de Toulouse, le procureur de la République, et la Présidente de France Victimes 31.

Dans son discours, Maryse Le Men Régnier a mis en avant les problématiques liées aux violences dans le sport, **soulignant que le sport peut être à la fois un terrain de violence et un espace de restauration**. Elle a rappelé que les enjeux actuels bouleversent les actions menées, nécessitant **une réflexion profonde et une ambition renouvelée pour accompagner les victimes de manière adéquate**.

Elle a par ailleurs insisté sur l'importance de **l'éthique de neutralité et d'indépendance de la Fédération**, précisant qu'aucune consigne de vote ne serait donnée en cette période d'incertitude politique concernant les législatives anticipées suite à la dissolution de l'Assemblée nationale.

Elle a affirmé que les actions et les résultats obtenus, par le Réseau, seront les meilleures réponses aux défis rencontrés.

Maryse Le Men Régnier a mis l'accent sur le développement des clubs sportifs performants à Toulouse et a félicité l'équipe de la fédération France Victimes pour son engagement. Elle a mentionné que ces deux jours d'Assises étaient **tournés vers l'aide aux victimes dans le sport, un sujet observé avec intérêt par les homologues européens**.

En France, il est nécessaire de **montrer la voie pour la prise en charge des victimes d'infractions pénales**, surtout dans le **contexte des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP)**. Maryse Le Men Régnier a rappelé que le sport est souvent perçu comme un espace clos où la parole est compliquée à libérer. Elle a évoqué les témoignages marquants qui ont mis en lumière l'ampleur des problématiques, soulignant la nécessité d'accompagner ceux qui en ont besoin.

Enfin, elle a adressé un message fort à tous les pouvoirs publics, sportifs et victimes : **“NOUS SOMMES LÀ”!**

## XAVIER PAVAGEAU

Président du tribunal judiciaire



Xavier Pavageau a fait sa carrière dans la magistrature en s'appuyant sur un triptyque. Il a d'abord commencé par des fonctions au parquet, puis a enchaîné plusieurs postes dans l'administration centrale du ministère de la Justice. Notamment, il a occupé le poste de directeur du casier judiciaire où il a développé l'informatisation de ce fichier sensible. Enfin, en dernière partie de carrière, il a présidé plusieurs juridictions : d'abord à Angers à partir de 2017, puis à Toulouse depuis 2020.

## "Informer, réparer, prévenir" : une approche globale pour l'aide aux victimes

Xavier Pavageau, Président du tribunal judiciaire de Toulouse, a mis en lumière dans son discours d'ouverture l'importance que revêt l'aide aux victimes et le rôle des institutions judiciaires.

Le Président a expliqué qu'il utilisait souvent le monde du sport pour illustrer à de jeunes collégiens en stage ce qu'était le concept juridique de l'État de droit.

Il a insisté sur **l'importance de comprendre qu'une société ne peut fonctionner sans règles, ni sans arbitres, pour les faire respecter.**

Il a rappelé la citation de **Robert Badinter** de 1983 : "On parle beaucoup des victimes mais on fait très peu pour elles," soulignant que malgré les nombreuses discussions, les actions concrètes pour les victimes restent insuffisantes.

Il a insisté sur la **nécessité de fournir les ressources adéquates** pour que les forces de sécurité, la Justice et les associations comme France Victimes 31 puissent **répondre aux besoins croissants de la population.**

Le Président du tribunal judiciaire de Toulouse a ensuite détaillé les trois axes fondamentaux de l'action en faveur des victimes : **informer, réparer et prévenir.**

- Informer pour que les victimes connaissent leurs droits et les démarches à engager ;
- Réparer en offrant notamment un soutien juridique et psychologique ;
- Prévenir en mettant en place des mesures pour éviter que de telles violences ne se reproduisent.

Il a conclu en rappelant la **responsabilité collective de tous les acteurs**, au sein des associations d'aide aux victimes et des tribunaux, d'accompagner les victimes sur le chemin de la résilience, et de les aider à sortir de leur statut de victime pour retrouver leur place dans la société.

## SAMUEL VUELTA-SIMON

Procureur de la République



Samuel Vuelta-Simon a débuté sa carrière en tant que juge d'instruction, un poste qu'il a occupé pendant dix ans. En 2004, il devient le deuxième magistrat de liaison à Madrid.

En septembre 2008, il devient directeur-adjoint de l'École Nationale de la Magistrature. Par la suite, il a passé cinq ans au parquet de Bayonne, où il a géré des dossiers sensibles tels que le désarmement de l'ETA et le G7 de Biarritz.

En tant que contrôleur général des services actifs de la police nationale et chef adjoint de l'Office anti-stupéfiants à Paris, il a contribué à la réforme de la lutte anti-drogue. L'année dernière, il a été nommé procureur de la République de Toulouse.

Samuel Vuelta-Simon a souligné que France Victimes, avec bientôt 40 ans d'existence, fait partie intégrante de l'histoire de l'aide aux victimes en France, en offrant une assistance uniforme à travers tout le pays.

Il a insisté sur le fait qu'**il ne peut y avoir de retour à la paix sans un accompagnement psychologique, humain et juridique pour les victimes**. Cette approche holistique est essentielle pour véritablement soutenir les victimes et les aider à se reconstruire.

Monsieur Vuelta-Simon a mis en avant les diverses actions et initiatives mises en place pour **améliorer la situation des victimes**, telles que le **téléphone grave danger**, ou encore la **contribution citoyenne**.

Il a évoqué l'ambition du tribunal judiciaire de Toulouse de généraliser l'assistance aux victimes, d'accélérer les procédures, notamment à l'encontre des mineurs, et de garantir que les moyens nécessaires soient disponibles. Cela inclut **l'accueil physique et la création d'espaces dédiés pour les victimes avant les procès, améliorant ainsi leurs conditions d'attente** entre la plainte, la préparation des procédures et les audiences.

Il a également abordé **le sport comme un terrain d'échanges**, où la violence corporelle peut être tolérée dans le cadre des règles du jeu, mais a souligné que les violences injustifiées sont celles qui doivent être la priorité du monde judiciaire et de l'aide aux victimes.

Samuel Vuelta-Simon a réaffirmé **l'engagement indéfectible des institutions judiciaires et de France Victimes 31 à continuer d'informer les victimes**, de faciliter leur **accès à l'indemnisation** et **d'améliorer leur place dans le système judiciaire**, tout en veillant à ce que les **victimes soient intégrées dans le dispositif d'accueil médico-judiciaire** de manière respectueuse et efficace.

## Résultats de la question Mentimeter introductive

Les résultats disponibles en détail ici : <https://swll.to/KMTnB>



### Quand on parle de violences dans le sport, à quoi pensez-vous ?

148 of 200 316

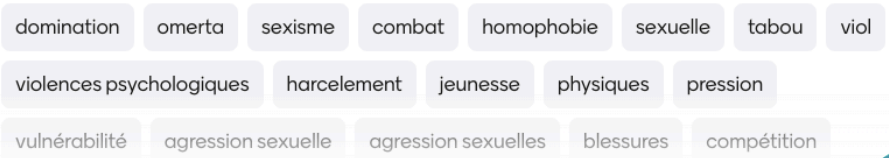
Most popular



Also prominent



Other responses



# Évolution de l'appréhension des violences dans le sport et perspectives

## PHILIPPE LIOTARD



Enseignant-chercheur à l'Université Lyon 1 et membre du Laboratoire sur les "Vulnérabilités et l'Innovation dans le Sport", il se spécialise dans les violences de genre dans le sport depuis la fin des années 1990. Son expertise couvre également les domaines des vulnérabilités, des violences et des discriminations dans le sport et dans l'enseignement supérieur. Il occupe également le poste de chargé de mission égalité-diversité au sein de cet établissement. En tant que co-directeur avec le docteur Olivier Coste de l'ouvrage "Violences sexuelles et sport : L'essentiel pour agir", il contribue activement à la sensibilisation et à la lutte contre les violences dans le domaine sportif.

SOCIO-ANTHROPOLOGUE ET HISTORIEN

## ÉLISE MARSOLLIER



Chercheuse en psychologie du sport (doctorante - PhD), elle est spécialiste des questions d'équité et de violence en sport. Ancienne trampoliniste de haut niveau, elle mène ses recherches à l'Institut des sciences du sport de l'Université de Lausanne. En parallèle, elle exerce en tant que préparatrice mentale et formatrice d'entraîneurs à l'École nationale de Voile et des sports nautiques.

CHERCHEUSE EN PSYCHOLOGIE DU SPORT

## TRYSTAN LAURAIRE



Maître de conférences à l'Université de Bordeaux et avocat au Barreau de Marseille, Trystan Lauraire est également membre de l'Institut de sciences criminelles et de la Justice. Ses domaines d'intervention incluent la procédure civile, le droit pénal et le droit du sport. En tant que membre du laboratoire de sciences criminelles et de la Justice, il a publié plusieurs articles en droit pénal du sport.

MAÎTRE DE CONFÉRENCES ET AVOCAT

### DE L'ACCEPTATION À L'ACTION

Philippe Liotard a souligné **l'évolution de la prise en compte des violences sexuelles et de genre dans le sport**, passant d'une période de déni à une meilleure écoute des victimes. Il a rappelé l'importance de créer des environnements où les victimes se sentent en sécurité pour parler, insistant sur la nécessité de sensibiliser, former et agir à tous les niveaux. Le socio-anthropologue a également mis en garde contre **l'acceptabilité des violences auto-administrées ou administrées par autrui**, qui persiste dans certaines **cultures sportives**. Il a évoqué les défis du travail en partenariat, malgré de nombreuses bonnes volontés, pour mettre en place des plans d'action clairs et efficaces.

### PRÉPARATION MENTALE ET BIEN-ÊTRE DES ATHLÈTES

Élise Marsollier a abordé le rôle de la **préparation mentale dans la gestion des violences subies par les athlètes**. Elle a expliqué que les jeunes sportifs **devraient avoir un espace pour réfléchir à leurs motivations et comprendre les raisons de leurs engagements dans le sport de haut niveau**. La chercheuse a souligné l'importance du bien-être de l'athlète comme condition *sine qua non* de la performance. Elle a aussi évoqué la nécessité de **questionner les entraîneurs sur leurs motivations et pratiques**, afin de prévenir les comportements abusifs. Enfin, elle a abordé la problématique de la **place des femmes dans le sport** et les difficultés qu'elles rencontrent.

## CADRE JURIDIQUE ET PROTECTION DES VICTIMES

Trystan Lauraire a mis en avant la nécessité d'avoir deux espaces distincts pour les victimes : **un pour l'écoute personnelle et un autre pour la prise en charge juridique**. Il a souligné **l'importance d'un cadre juridique qui sécurise les professionnels recueillant les témoignages des victimes**, en étendant le secret professionnel à d'autres acteurs. Trystan Lauraire a évoqué les dysfonctionnements du dispositif Signal-Sports, notamment le **manque de moyens pour traiter les requêtes**. Il a insisté sur la complémentarité des procédures disciplinaire, administrative et judiciaire, bien que ces dernières soient souvent cloisonnées, et a plaidé pour un **renforcement des compétences et des moyens pour traiter les signalements**.

## ÉCHANGES AVEC LA SALLE

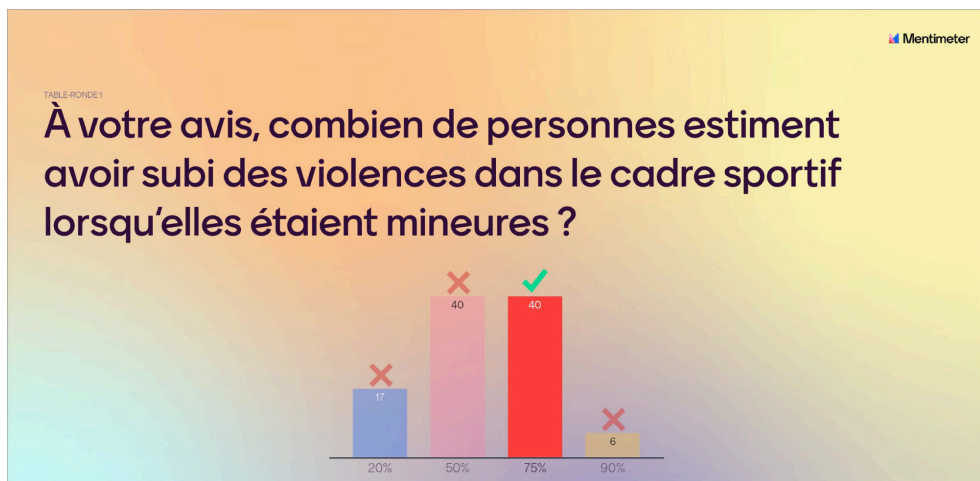
Les échanges avec le public ont permis de soulever plusieurs points importants. L'outil Mémo de Vie, utilisé lors des formations pour aider à **l'orientation des personnes victimes**, a été mentionné. Les difficultés des dirigeants à s'y retrouver parmi les **différents outils développés et le manque de processus clairs** pour la réparation des violences ont été évoqués.

La **réticence des organisations à prendre des mesures disciplinaires** en attendant les jugements a également été soulignée, avec un appel à une obligation d'**actions plus fermes**. L'importance de la complémentarité des procédures a été abordée, avec le développement d'**actions locales pour une meilleure prise en charge des victimes**.

Est enfin ressortie l'impérieuse nécessité de **former les éducateurs sportifs pour qu'ils puissent mieux accompagner les victimes et éviter les schémas de domination et de soumission**, tout comme l'importance d'intégrer les spécificités des victimes dans les protocoles sportifs.

## Résultats de la question Mentimeter table-ronde 1

Les résultats disponibles en détail ici : <https://swll.to/KMTnB>



- Source : Hartill et al. (2021). *CASES: General Report. The prevalence and characteristics of interpersonal violence against children (IVAC) inside and outside sport in six European countries*. Edge Hill University.



- Source : Fasting K., Brackenridge C. H. and Sundgot-Borgen J., *Prevalence of sexual harassment among Norwegian female elite athletes in relation to sport type*, *International Review for the Sociology of Sport*, vol. 39, 2004, pp. 373–386.

# Violences dans le contexte sportif et répercussions sur la vie des victimes et de leurs proches



## BENJAMIN ÉCUYER

Au cours de sa carrière sportive, le jeune joueur de tennis de table Benjamin Écuyer a dû affronter un adversaire des plus terrifiants : les violences sexuelles. Pour se reconstruire, il est passé par plusieurs étapes, dont l'une très importante : l'écriture d'un livre intitulé "Je vais t'aimer jusqu'à ce que mes poumons cèdent". Aujourd'hui âgé de 23 ans, tout va bien pour ce jeune homme. Cependant, il continue inlassablement de s'engager dans la prévention et la sensibilisation pour faire reculer l'abject et libérer la parole sur ce sujet.

EX-PONGISTE DE HAUT NIVEAU  
ET JOURNALISTE



## KATIA PALLA

Ancienne patineuse de haut niveau, Katia Palla a découvert sa passion à la patinoire de Cergy-Pontoise à l'âge de 9 ans. Elle s'est ensuite entraînée à Colombes sous la direction d'André Brunet, puis à Bercy avec les Français-Volants. Elle a remporté plusieurs compétitions nationales et a partagé l'entraînement avec Sarah Abitbol de ses 16 à 18 ans.

De 1987 à 1990, elle a été victime d'agressions de la part de son entraîneur, ce qui l'a conduite à arrêter brutalement sa carrière sportive à 18 ans pour se protéger et échapper à son emprise. L'agresseur s'en est ensuite pris à Sarah Abitbol.

En janvier 2020, lorsque Sarah Abitbol publie son livre, Katia a compris qu'elle n'était pas la seule victime. Depuis l'été 2022, elle a rejoint Sarah dans son combat et dirige aujourd'hui l'association « La Voix de Sarah ».

ANCIENNE PATINEUSE DE HAUT NIVEAU ET  
DIRECTRICE DE LA VOIX DE SARAH



## KARINE REPÉRANT

Karine Repérant est membre de l'association ARTEMIS, et réalise le suivi psychologique de sportifs victimes de violences. Elle met également en place des groupes de parole, et réfléchit avec elles et eux à un projet d'accompagnement global des sportifs victimes de violences dans le milieu sportif.

PSYCHOLOGUE



## MARIE RABATEL (EN VIDÉO)

Experte "Violences-Handicap", Marie Rabatel contribue aux travaux de la MIPROF, du comité interministériel du handicap et du dispositif Handignéco. Elle est membre permanent de la CIVISE et présidente de l'Association Francophone de Femmes Autistes (AFFA). Autiste et survivante de viol, elle s'engage profondément pour briser le silence sur la surexposition des personnes en situation de handicap aux violences sexuelles. Ancienne athlète de haut niveau représentant la France à l'international, elle croit au pouvoir du sport comme vecteur d'inclusion et de réparation, ce qui l'a amenée à créer le *Règlo'Sport*, un outil inclusif de sensibilisation aux violences subies par les sportives et sportifs en situation de handicap ou non. Marie participe activement à la fabrication de la loi et à différents travaux pour respecter la Convention des droits des personnes handicapées des Nations Unies.

PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION FRANCOPHONE  
DES FEMMES AUTISTES (AFFA)  
&  
EXPERTE VIOLENCES/HANDICAP AU MINISTÈRE  
DES SPORTS ET DES JOP

### L'IMPORTANCE DU SOUTIEN FAMILIAL ET DES CONSÉQUENCES DURABLES

Benjamin Écuyer a ouvert la discussion en soulignant que **les violences sexuelles dans le sport peuvent toucher tout le monde**, indépendamment du genre. Il a partagé son propre témoignage, où lui et son frère aîné ont été **victimes du même agresseur**, une figure respectée au sein de leur fédération sportive (ping-pong). Benjamin a mis en avant le **rôle crucial de ses parents**, qui ont agi rapidement pour protéger et soutenir leurs enfants, recueillant des preuves et portant plainte.

L'agresseur condamné, Benjamin a évoqué les **défis psychologiques** qu'il a dû affronter, notamment des idées suicidaires et un internement en hôpital psychiatrique. Il a insisté sur le fait que **la décision de justice ne met pas fin aux souffrances des victimes**, et que l'accompagnement psychologique est essentiel. Malgré les progrès réalisés en matière de sanctions et de soutien judiciaire, Benjamin regrette d'avoir découvert l'existence des associations de soutien trop tardivement.

### LA SENSIBILISATION ET LE CHANGEMENT DE CULTURE DU SPORT

Katia Palla a mis en lumière les statistiques alarmantes sur les violences dans le sport et **l'importance de la prévention et de la sensibilisation**. En racontant son histoire personnelle, elle a décrit **l'emprise et l'omerta** qui règnent dans le milieu sportif. Katia a été victime de viol par son entraîneur de patinage artistique, une figure d'autorité qui exploitait la vulnérabilité des jeunes athlètes.

Elle a souligné la nécessité de **changer la culture du sport, où l'autorité de l'entraîneur est souvent incontrôlée**. Katia Palla a également mentionné l'importance de l'association *La Voix de Sarah*, qu'elle représente et qui travaille à renforcer la protection des victimes par des progrès législatifs, comme le contrôle d'honorabilité annuel des encadrants sportifs. Elle a également évoqué son **travail de sensibilisation par le biais de supports artistiques**, notamment des expositions, ici un cri d'alerte, et des documentaires, dont un si long silence, qu'elle présentait ce jour.

## DES DÉFIS PSYCHOLOGIQUES ET CULTURELS

Karine Repérant a abordé les difficultés uniques que les victimes de violences sportives doivent affronter. Elle a souligné que **le milieu du sport est perçu comme un environnement sécurisant par les parents**, mais qu'il peut en réalité être très risqué pour les mineurs. Elle a illustré cette idée par une métaphore de la **claque sur les fesses, un geste accepté dans le sport, mais inacceptable ailleurs**.

Karine Repérant a parlé de la "soumission librement consentie" et de la peur de parler des victimes, qui craignent de perdre leur place ou de ne pas être crues. Elle a insisté sur le besoin de **changer la perception** de la victimisation dans le sport, où **la force est souvent sur-valorisée et la vulnérabilité stigmatisée**. Le processus d'acceptation de son statut de victime est une étape clé, mais sortir de cet état et reconstruire sa vie est encore plus difficile.

## CASSÉE DEBOUT (Extrait Réglo'Sport - France TV)

Marie Rabatel est excusée et nous a fait parvenir une vidéo de **prévention sur les publics à risques, dont les personnes porteuses de handicap**.

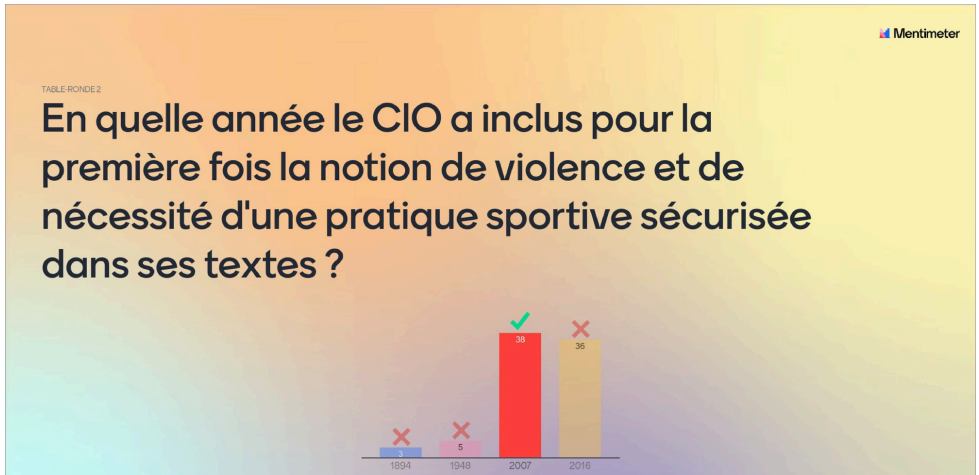
## ÉCHANGES AVEC LA SALLE

Les échanges avec le public ont permis de mettre en lumière plusieurs points : **l'impact positif des médias dans la libération de la parole** et **l'évolution des pratiques au sein des fédérations sportives** avancée par Katia Palla. Benjamin Écuyer a souligné le manque de soutien de certaines fédérations et la nécessité d'**améliorer la réponse institutionnelle aux signalements de violences**.

Karine Repérant a rappelé que les conséquences des violences se manifestent sur toute la vie des victimes, affectant leur bien-être psychologique et social. Elle a insisté sur **l'importance de trouver des spécialistes formés au psycho-trauma** pour accompagner les victimes.

## Résultats de la question Mentimeter table-ronde 2

Les résultats disponibles en détail ici : <https://swll.to/KMTnB>



Réponse : 2007

Source : [Déclaration de consensus du CIO de 2007 sur le harcèlement et les abus sexuels dans le sport](#)

# Rôle et actions des institutions dans la lutte contre les violences dans le sport



## CAMILLE CHAIZE

Secouriste, sapeur-pompier puis policière, Camille Chaize cumule plus de 20 ans d'expérience au service public. En tant que porte-parole du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer depuis 2019, elle est spécialiste de la communication de crise et a contribué à la gestion de nombreux événements de haute intensité, y compris ceux liés au monde du sport. Impliquée dans la préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, elle possède une connaissance approfondie du milieu sportif, de ses enjeux et des multiples problématiques de sécurité qui y sont associées, telles que l'évaluation de l'état de la menace, le suivi des groupes violents, le calibrage des opérations d'ordre public ou des dispositifs de secours, ainsi que les investigations judiciaires.

PORTE-PAROLE DU MINISTÈRE DE  
L'INTÉRIEUR ET DES OUTRE-MER



## FRÉDÉRIC-ARNAUD COUSIN

Après avoir exercé en tant qu'avocat en droit des affaires pendant 12 ans, Frédéric-Arnaud Cousin a intégré l'École Nationale de la Magistrature en 2015. Il a par la suite, été substitut placé auprès du Procureur général de la Cour d'appel de Montpellier pendant 2 ans, puis substitut du Procureur de la République à Albi pendant 2 ans. Depuis septembre 2021, il est substitut du Procureur de la République au sein du parquet de Toulouse où il exerce des fonctions au sein de la permanence des majeurs. Il est plus particulièrement en charge des atteintes aux biens et référent sport.

MAGISTRAT RÉFÉRENT SPORT



## MARIE BARSACQ

Juriste de formation, Marie Barsacq a acquis dix années d'expérience au sein du Comité national olympique et sportif français (CNOSF), travaillant sur les enjeux d'emploi, de formation et de qualification dans le mouvement sportif. Elle a ensuite rejoint la Fédération Française de Football (FFF), où elle a fondé l'Institut de Formation du Football (IFF). Par la suite, elle est devenue Directrice générale adjointe de la FFF, chargée du football amateur, et membre du Comité Exécutif de la FFF depuis 2018. Marie Barsacq a ensuite occupé le poste de Directrice en charge de l'impact et de l'héritage du Comité de candidature des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de Paris 2024, puis du Comité d'organisation suite à la victoire de la candidature française.

DIRECTRICE EXÉCUTIVE IMPACT ET  
HÉRITAGE DE PARIS 2024



## MONA PANTEL

Mona Pantel est une professionnelle engagée dans la promotion du cyclisme féminin en France. Elle a suivi une formation en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS) avec une spécialisation en éducation et motricité. Après sa licence, elle a obtenu un Master à l'Université Claude Bernard Lyon 1 dans le cadre du programme Egal'Aps, où elle a mené des recherches sur les parcours et les conditions de pratique des femmes dans le cyclisme compétitif en France. Avant d'intégrer le Ministère des sports et des Jeux olympiques et paralympiques, elle a travaillé comme Chargée de Développement de la pratique des femmes au Comité Régional Auvergne Rhône-Alpes de Cyclisme.

CHARGÉE DE MISSION DE LUTTE CONTRE  
LES DISCRIMINATIONS ET LES VIOLENCES  
AU MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX  
OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

### **ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE NATIONALE BASÉE SUR LES TÉMOIGNAGES**

Mona Pantel a présenté une stratégie nationale contre les violences dans le sport, élaborée à partir de témoignages et structurée autour de deux axes principaux : **règlementaire et préventif**. La **cellule Signal-Sports**, créée en 2020, a centralisé plus de 3000 signalements jusqu'en 2024, recevant environ 50 nouveaux cas par mois. Cette cellule transmet les signalements aux services compétents, comme les services déconcentrés, et gère **trois types de procédures : administrative, judiciaire et disciplinaire**. La procédure administrative permet d'écarter temporairement les individus soupçonnés, tandis que la procédure disciplinaire peut radier à vie les coupables. Un **contrôle d'honorabilité** est effectué via le casier judiciaire et le fichier FIJAIS, étendu grâce à la **loi Abitbol** pour inclure plus de professionnels travaillant avec des mineurs. En matière de prévention, des référents formés sensibilisent et forment sur les violences en partenariat avec des associations. **L'outil Règlo'Sport**, accessible à tous y compris aux personnes handicapées, a été développé en collaboration avec Marie Rabatel. Mona Pantel a souligné l'importance de diriger les victimes vers la cellule Signal-Sports pour assurer un traitement adéquat de leurs signalements.

### **Projets à impact local et international financés par un fonds de dotation**

Marie Barsacq a décrit les efforts de l'initiative Héritage et Impact de Paris 2024 qui travaille sur divers projets à impact local, notamment en matière de lutte contre les violences sexistes et sexuelles. **Un fonds de dotation** a été créé pour soutenir ces projets, distribuant **48 millions d'euros à plusieurs centaines de projets à travers la France**, avec 30 % de ces fonds dédiés à des initiatives pour les femmes, telles que **l'égalité dans l'accès au sport et la prévention des violences sexuelles**.

Elle a insisté sur l'importance d'un soutien à l'émancipation féminine par le sport par des projets internationaux comme celui de boxe au Kenya, visant à aider les femmes à investir les terrains de sport. **L'initiative Héritage et Impact de Paris 2024 sera dissoute en juin 2025**, mais le **fonds de dotation continuera ses activités** sous la gestion de l'agence nationale du sport.

## STRATÉGIES ET COLLABORATIONS POUR PRÉVENIR LE HOOLIGANISME

Camille Chaize a présenté la Délégation nationale de lutte contre le hooliganisme (DNLH), composée d'environ soixante policiers qui analysent les contextes sportifs et sociaux pour évaluer le niveau de risque des matchs. La DNLH **conseille ensuite les préfetures sur les mesures de police administrative**, telles que les interdictions de stade ou de déplacement de supporters.

Elle a également décrit la collaboration avec les officiers de police judiciaire (OPJ) pour **rassembler les preuves en cas de violences** et a souligné l'importance de travailler avec les associations pour **améliorer l'accueil et le soutien des victimes**, compte tenu des contraintes de temps et de moyens des forces de l'ordre.

## GARANTIR LA SÉCURITÉ ET LA JUSTICE DANS LE SPORT

Frédéric-Arnaud Cousin est magistrat référent sport à Toulouse : il travaille à la garantie de la sécurité et de la justice lors des événements sportifs. En étroite collaboration avec la Préfecture, la DNLH et les renseignements territoriaux, **le magistrat intervient pour prévenir et traiter les problèmes de sécurité et de violence, tant à l'intérieur qu'aux abords des stades**. Il exerce une autorité judiciaire directe lors des matchs, prenant des décisions d'interpellation en réponse aux infractions pénales telles que les violences verbales, physiques et les discriminations. Une récente initiative consiste en la mise en place d'une amende forfaitaire délictuelle, pour les auteurs d'introduction de fumigènes dans les stades, combinée à une approche pédagogique visant à sensibiliser et sanctionner de manière cohérente.

Le magistrat s'occupe également des **cas de violences sexuelles dans le sport**, plaidant pour des procédures judiciaires accélérées afin de réduire l'impact sur les victimes. Il insiste sur l'importance de la cohérence des déclarations des victimes pour faciliter les enquêtes pénales. Son travail vise à **assurer une réponse pénale éducative et uniforme**, encourageant la libération de la parole des victimes et une gestion intégrée des violences dans le milieu sportif, y compris le harcèlement et la violence physique.

## ÉCHANGES AVEC LA SALLE

Alice Casagrande, Secrétaire générale de la CIIVISE, a proposé de clarifier les **processus de sélection et d'évaluation des associations et intervenants pour les sensibilisations** aux violences afin de garantir l'efficacité et l'intégrité des interventions. M. Cousin a ensuite expliqué que **les signalements sont le point d'entrée pour le ministère public** vers l'enquête pénale, avec plusieurs auditions nécessaires des victimes pour la constance des témoignages. Camille Chaize a abordé la violence accrue lors des soirs de matchs, soulignant l'efficacité des patrouilles publiques et les **difficultés d'intervention au sein des domiciles lors de rencontres sportives s'il y a violence au sein du foyer**. Priscillia Routier-Trillard, fondatrice de The Sorority a mentionné une campagne conjointe avec l'association un abri qui sauve des vies et signalé une **hausse des violences conjugales lors des soirs de matchs**. Marielle Thuaud, présidente de Citoyens et Justice, a insisté sur le **suivi à long terme des auteurs** d'infractions afin de prévenir la récurrence.

### Résultats de la question Mentimeter table-ronde 3

Les résultats disponibles en détail ici : <https://swll.to/KMTnB>



## Rôle des associations du réseau France Victimes



### CAMILLE CLAUSSE-PUJO

Ancienne sportive de haut niveau en tennis, Camille Clausse-Pujo a obtenu un *Bachelor* en Science Politique et un Master en Relations Internationales aux États-Unis. En 2019, elle a rejoint la Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église catholique, en tant que chargée de mission, jusqu'à la fin de ses travaux. Parallèlement, elle a entamé un doctorat en socio-anthropologie du Sport sur la culture de prévention des risques de santé publique dans le milieu sportif. Depuis janvier 2023, elle exerce les fonctions de chargée de projets Sport au sein de la Fédération France Victimes.

CHARGÉE DE PROJETS SPORT, FÉDÉRATION  
FRANCE VICTIMES



### FRANÇOISE PASSUELLO

Détentrice d'un DEA en droit pénal et sciences criminelles en 1983, elle débute sa carrière en tant que juriste bénévole au service municipal d'aide aux victimes de Toulouse en février 1985, et elle y devient juriste salariée en août 1987. En 1993, ce service évolue pour devenir l'association SAVIM, où Françoise continue à exercer jusqu'à en prendre la direction en mai 2001. Sous sa direction, l'association devient France Victimes 31 en 2018, et elle y poursuit son engagement envers l'aide aux victimes.

DIRECTRICE, FRANCE VICTIMES 31



### CÉDRIC BALLAND

Cédric Balland, juriste et médiateur de formation, occupe actuellement le poste de directeur du pôle d'aide aux victimes au sein de SOS France Victimes 67, association agréée par le Ministère de la Justice. Il œuvre activement avec le service d'aide aux victimes, à la prévention et à la lutte contre toutes les formes de violence par diverses actions de sensibilisation et de formation notamment dans le milieu universitaire et sportif.

DIRECTEUR DU PÔLE D'AIDE AUX VICTIMES,  
SOS FRANCE VICTIMES 67



## ISABELLE MARTINEZ

Après avoir travaillé au sein de la Direction générale de l'action sociale du ministère des Affaires sociales, elle a occupé des postes de responsabilité dans les départements du Tarn puis de l'Ille et Vilaine, notamment en tant que responsable d'une maison de solidarités. Par la suite, elle a été nommée directrice de l'action sociale et du CCAS de la commune de Cesson Sévigné (Ille-et-Vilaine), comptant 18 000 habitants.

Depuis janvier 2017, elle exerce les fonctions de chargée de mission prévention de la délinquance au sein de Toulouse Métropole, où elle est notamment en charge du Conseil Métropolitain de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CMSPD).

CHARGÉE DE MISSION PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE, TOULOUSE MÉTROPOLE



## AXELLE TRÉPIED

Psychologue clinicienne de formation, elle a débuté sa carrière en tant que co-thérapeute dans une consultation de psychiatrie transculturelle et dans le champ du handicap moteur au sein de la Croix-Rouge française. Par la suite, elle a orienté sa pratique vers l'aide aux victimes, commençant en 2003 au sein de FV 77 en tant que psychologue, où elle accompagne les victimes. Depuis 2019, elle occupe le poste de directrice adjointe, avec un focus particulier sur le partenariat et le développement de projets. En parallèle, elle s'est formée à la médiation pénale et aux rencontres condamnés-victimes en justice restaurative.

DIRECTRICE ADJOINTE, FRANCE VICTIMES 77

### PROMOUVOIR LA PRÉVENTION ET LA RÉHABILITATION À TRAVERS LE SPORT

Camille Clause-Pujo, représentant la fédération France Victimes, a introduit les Assises de cette année en mettant en lumière le **thème** crucial des violences dans le sport, **choisi en prévision des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 en France**. Elle a souligné l'augmentation des demandes de partenariats de clubs sportifs, justifiant ainsi ce choix.

Elle a rappelé le rôle central de France Victimes dans l'accompagnement des victimes, offrant un soutien juridique, psychologique et social. Concernant les violences sportives, elle a présenté diverses sanctions possibles : judiciaires, disciplinaires et administratives.

Camille a **mis en avant plusieurs initiatives du Réseau France Victimes** pour l'accompagnement des personnes avec le sport sous format de **capsules vidéos**, qu'il s'agisse des "jeux de quartiers" de l'association Justice et Partage 43, de l'atelier "surf-thérapie" du CIDFF-France Victimes 17, ou la "boîte-thérapie" proposée par l'ADAVEM JP 40.



[Justice & Partage 43 - Jeux de quartiers](#)



[ADAVEM JP 40 - Boîte-thérapie](#)



[CIDFF France Victimes 17 - Surf-thérapie](#)

### **LA BOXE : OUTIL DE RÉSILIENCE POUR LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES**

Axelle Trépied a décrit les facteurs qui l'ont inspirée dans la mise en place des ateliers « Boxe » à destination des femmes victimes de violences, tels que les pratiques associatives en la matière, les écrits philosophiques sur la marche, ou encore le témoignage de victimes pour qui l'activité physique leur a permis de se « sentir » vivantes, d'être dans la résilience. Là où il y a eu effraction sur leur intégrité physique, les victimes sont souvent « saisies » par ce qu'elles ont vécu, sur un temps « suspendu », un temps qui « s'arrête ». Dans le cadre d'un accompagnement à la restauration, il était intéressant de pouvoir travailler sur le mouvement, de l'aborder par le biais du corps, d'effectuer une démarche axée sur la sensorialité : **retrouver des sensations, restaurer l'estime de soi, retisser des liens, mais aussi se réapproprier un corps parfois abîmé et se réparer par l'apprentissage de la boxe.**

Durant 5 séances d'initiation à la boxe, par le jeu, par le plaisir, les femmes ont pu se sentir moins impuissantes, « comme dans l'action », redécouvrir et explorer certaines capacités qu'elles pouvaient avoir.

### **PRÉVENTION ET INTERVENTION LORS DE LA COUPE DU MONDE DE RUGBY 2023**

Isabelle Martinez a présenté les mesures proactives mises en œuvre lors de la Coupe du Monde de Rugby 2023, notamment sur Toulouse. Les efforts incluaient des **messages de prévention visant les comportements addictifs**, installés dans des lieux clés comme la "Fan zone" et les places publiques. **Des psychologues et des maraudes ont été déployés** sur les sites principaux tels que le village de rugby, le stade et les berges de la Garonne, pour **assurer un soutien direct aux spectateurs et participants.**

Des affiches affirmant « carton rouge aux violences sexistes et sexuelles » ont été largement diffusées, tandis que le **violentomètre** a été utilisé pour sensibiliser et mesurer l'intensité des violences. Isabelle Martinez a souligné que ces initiatives ne se limitaient pas au domaine sportif, mais étaient également appliquées à d'autres événements, assurant ainsi une continuité dans **l'approche de prévention sur le territoire.** De plus, elle a mis en avant l'importante collaboration avec l'association locale France Victimes 31, pour la prise en charge des victimes, illustrant ainsi une **coordination efficace entre prévention et intervention.**

## SOUTENIR ET INFORMER POUR RÉTABLIR LA JUSTICE

Cédric Balland a réitéré le rôle crucial des associations membres de France Victimes, qui fournissent un **soutien global aux victimes de violences**, tout en s'engageant dans la prévention et la sensibilisation. Il a illustré cette idée par un **exemple concret d'accompagnement pluridisciplinaire de jeunes filles victimes de violences sexuelles dans le milieu du basket** par sa structure à Strasbourg.

Il a rappelé la devise de France Victimes, "Victimes, plus jamais seules", soulignant l'engagement des associations à offrir un soutien complet et pluridisciplinaire aux victimes.

Pour sa structure SOS France Victimes 67, il a souligné les **défis persistants dans la sensibilisation aux violences sportives**, notant le **manque de prise de conscience et de financement dans les fédérations sportives**. L'association strasbourgeoise mène par ailleurs des actions de prévention et de sensibilisation, en partenariat avec le CREPS Grand Est et d'autres acteurs locaux, notamment à travers un podcast "Sport respect".

## COLLABORATION STRATÉGIQUE AU NIVEAU LOCAL POUR LA PRÉVENTION DES VIOLENCES

Françoise Passuello a souligné les **défis de financement rencontrés par les associations** dans la prévention des violences, tout en présentant la solution innovante trouvée avec Toulouse Métropole. Pendant la **Coupe du monde de rugby 2023**, cette collaboration a permis une réponse efficace et anticipée aux événements, notamment en **adaptant les dispositifs pour répondre aux besoins spécifiques des victimes potentielles**, comme les **traductions pour les visiteurs étrangers**, ou encore des **créneaux d'audiences supplémentaires**.

## ÉCHANGES AVEC LA SALLE

Constat que **les interventions dans le milieu sportif sont encore difficiles**. Il n'y a « pas de véritable prise de conscience de la violence, qui dépend trop de la bonne volonté de quelques-uns ». **Une forme de déni**, de réticence toujours présente dans les fédérations sportives. Par ailleurs, une problématique inhérente aux associations : elles n'ont pas ou peu de financement pour **faire de la prévention**. Il y a un manque de soutien, or, **«le préventif va de pair avec le curatif»**.

## CATHERINE MOYON DE BAECQUE

Co-présidente de la Commission de lutte contre les violences sexuelles et discrimination au sein du Comité national olympique et sportif français



Première athlète de haut niveau en France, à briser la loi du silence dans le sport, Catherine Moyon de Baecque a mené un combat solitaire pendant vingt ans, faisant jurisprudence et ouvrant la voie à d'autres. Surnommée « La Marianne du sport », elle s'engage à protéger et contrer les violences, transmettant confiance, bienveillance et espérance avec une vigilance absolue. Sa priorité est de protéger et d'accompagner les victimes, en visant toujours plus haut, plus fort et plus loin, ensemble.

## Conclusion jour 1 : Témoignage emprunt d'espoir pour la résilience des victimes

Catherine Moyon de Baecque exprime sa gratitude envers les professionnels de l'aide aux victimes et les félicite pour leur engagement et leurs actions. Elle rappelle **avoir été une victime médiatisée du sport français** et avoir porté plainte, ce qui a bouleversé sa vie. Bien qu'elle ait obtenu justice aux yeux de la loi, elle n'a pas été protégée. Les victimes ont été priées de se taire, de disparaître, selon elle. En conséquence, elle dit avoir été bannie pendant 20 ans du circuit sportif pour avoir osé parler. Malgré cela, elle souligne qu'**il y a de l'espoir dans le processus de réparation par le travail des associations notamment.**

“La force de vie et la **solidarité** qui réside en chacun de nous doit nous permettre de reprendre **le chemin de la résilience**, vers une vie qui, bien que différente, peut continuer à s'épanouir.” Elle applaudit l'énorme travail accompli par France Victimes dans tous les territoires et souligne l'importance d'avancer ensemble et de rester solidaires. Elle s'engage à tout mettre en œuvre pour permettre à l'organisation de rayonner, d'accompagner et d'agir, notamment à l'aune des **Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024.**

Elle insiste sur l'importance de la prévention, mais rappelle que **l'objectif ultime est le chemin vers la restauration et, idéalement, la résilience.**

## JÉRÔME MOREAU

Porte-parole et vice-Président de la  
fédération France Victimes



Jérôme Moreau est vice-président et porte-parole de la fédération France Victimes depuis 2019. Depuis 2003, il préside l'Association Nivernaise d'Aide aux Victimes d'Infractions. Titulaire d'une maîtrise en droit public en 1998, il a suivi diverses formations, notamment sur le soutien aux victimes de crimes à l'étranger et la gestion des conflits. Il a travaillé comme collaborateur parlementaire pendant quinze ans, entre 2002 et 2017. En 2020, il est devenu directeur de trois départements de l'APF-France Handicap, après avoir été adjoint de direction pour cette association pendant trois ans. Depuis 2013, il est également formateur pour la Croix-Rouge et le Centre National de la fonction publique territoriale. Il a été réélu vice-président de *Victim Support Europe* (VSE), principale organisation de coordination européenne qui défend les intérêts de toutes les victimes de criminalité.

Jérôme Moreau a ouvert son discours en citant Nelson Mandela, lors de la victoire de l'Afrique du Sud à la coupe du monde de Rugby de 1995 : "le sport peut créer de l'espoir là où certains ne voient que du désespoir dans leur vie. Il est plus puissant que les gouvernements pour briser toutes les épreuves, toutes les discriminations et les barrières qui nous empêchent d'avancer".

Le vice-président de France Victimes a **mis en avant l'importance du sport dans la cohésion sociale et la restauration des victimes d'infractions pénales**, et a évoqué la manière dont le sport peut restaurer une égalité souvent rompue par les discriminations.

Jérôme Moreau a décrit le sport comme un **outil puissant pour surmonter les épreuves personnelles et sociétales**, permettant aux individus de se réinventer et de trouver la résilience. Il a mentionné les initiatives pédagogiques et les sanctions, comme l'amende forfaitaire délictuelle pour les fumeurs, pour sensibiliser et encadrer les pratiques sportives. Il a aussi abordé les violences sexuelles dans le sport, soulignant la nécessité d'accélérer les procédures judiciaires pour réduire l'impact sur les victimes et **garantir une justice équitable**. Jérôme Moreau a insisté sur **l'importance d'un accompagnement associatif solide pour soutenir les victimes**.

Pour conclure, le vice-président de VSE, a appelé à une mobilisation générale pour **éradiquer les discriminations et les violences dans le sport, tout en faisant du sport un vecteur de résilience et de respect pour tous les individus**, indépendamment de leurs différences.

## Résultats de la question Mentimeter table-ronde 4

Les résultats disponibles en détail ici : <https://swll.to/KMTnB>



Source: Légifrance 2024 version du 24/06/2024

## 24 CRITÈRES DE DISCRIMINATIONS RETENUS PAR LE CODE PÉNAL

Articles 225-1, 225-1-1 et 225-1-2 :

### Identités



### Libertés fondamentales



### Situations temporaires ou durables



Source : Légifrance, version du 24 juin 2024

À noter que l'article L1132-1 du [Code du travail](#) propose à peu près la même liste, en ajoutant la domiciliation bancaire et l'exercice d'un mandat électif.

Source : Légifrance, version du 24 juin 2024

## Résultats de la question Mentimeter table-ronde 4

Les résultats disponibles en détail ici : <https://swll.to/KMTnB>



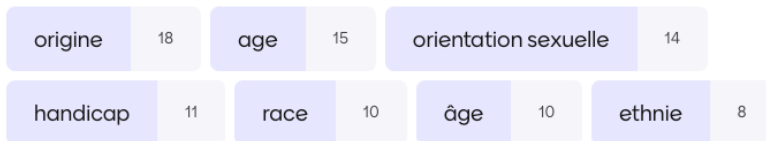
### ❖ Pouvez-vous citer quelques-uns des critères de discrimination ?

90 of 200 Q 253

Most popular



Also prominent



Other responses



## Réflexions sur l'inclusivité : regards croisés sur les pratiques discriminatoires dans le sport



### VALENTINE DUQUESNE

Valentine Duquesne a été durant une quinzaine d'années responsable du suivi socioprofessionnel des sportifs de haut niveau à la Fédération Française Handisport. Elle rejoindra, fin 2019, le Comité Paralympique et Sportif Français. Durant ces 3 premières années, elle était en thèse CIFRE, en sociologie du sport. Depuis un peu plus d'un an, après avoir effectué sa soutenance, elle devient chargée de recherche pour le CPSF. Depuis 2019, elle est référente éthique et intégrité pour le CPSF et référente violences dont les violences sexistes et sexuelles. Enfin, elle est en charge, avec le directeur du CPSF, de la question des violences pour les Jeux Paralympiques de Paris 2024.

SOCIOLOGUE ET CHARGÉE DE RECHERCHE AU  
COMITÉ PARALYMPIQUE SPORTIF FRANÇAIS



### SANDRA FORGUES

Sandra Forgues, femme transgenre, est responsable du système d'information au sein du Distribution Service Industriel (DSI AP). Elle préside également le Conseil d'Administration du CREPS Toulouse et co-préside la mission ministérielle pour l'étude des personnes transgenres dans le sport de haut niveau. Ancienne sportive de haut niveau en canoë, elle a remporté la médaille d'or olympique en 1996, ainsi qu'une médaille de bronze en 1992. Elle pratique également le handball dans une équipe féminine loisir (HSC 81), ainsi que la batterie et la peinture.

PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
AU CREPS OCCITANIE TOULOUSE,  
CO-PRÉSIDENTE DE LA MISSION MINISTÉRIELLE  
POUR L'ÉTUDE DES PERSONNES TRANSGENRE  
DANS LE SPORT DE HAUT NIVEAU, CHAMPION  
OLYMPIQUE CANOË-KAYAK



## PASCALE ÉVAIN

Éducatrice de basket-ball et au football, Pascale Évain a été Présidente de la Commission Féminine du District de Football de la Manche de 2012 à 2020. De 2017 jusqu'à maintenant, elle a été membre puis Présidente de la Commission Fédérale des Actions Éducatives, Citoyennes et Sociales. Actuellement, elle est membre de la Commission Fédérale de l'Engagement de la FFF.

Elle est également responsable du Pôle Développement-Animations Territoriales à la Ligue de football de Normandie. Dans ce rôle, elle supervise la commission régionale de la féminisation, la commission du développement des pratiques, et la commission des actions citoyennes.

**MEMBRE DE LA COMMISSION FÉDÉRALE DE  
L'ENGAGEMENT DE LA FÉDÉRATION  
FRANÇAISE DE FOOTBALL**

## LA LUTTE CONTRE LE SEXISME ET LA TRANSPHOBIE DANS LE SPORT

Sandra Forgues a abordé les difficultés auxquelles sont confrontées les personnes transgenre dans le sport. Elle a souligné que **le sexisme reste la discrimination principale dans le sport**, puisque la plupart des dirigeants sont des hommes et que **l'accès des femmes aux terrains et équipements sportifs est encore mal accepté**, entraînant des violences. Sandra Forgues a critiqué les préjugés, notamment des néo-conservateurs américains, qui véhiculent **l'idée erronée de la supériorité des femmes transgenre** sur les femmes cisgenre dans le sport. Elle a insisté sur **l'importance de l'éducation, du dialogue et du vivre-ensemble pour désarmer ces préjugés**. Elle a également mentionné que **le sport de haut niveau se structure autour de discriminations**, parfois positives, pour donner de la visibilité, mais souvent négatives, pour exclure. Sandra Forgues a souligné la nécessité de **promouvoir la mixité et la discrimination positive** et de fournir **un accompagnement social adéquat pour les athlètes en fin de carrière**. Elle a plaidé pour une tolérance zéro face à toutes les formes de violence et pour une culture de l'échec pour mieux le vivre.

## L'INCLUSION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP DANS LE SPORT

Valentine Duquesne représentait le Comité Paralympique Sportif Français : elle a expliqué les efforts de l'organisation pour **accompagner les fédérations sportives dans l'inclusion des personnes en situation de handicap**. Elle a souligné l'importance de lutter contre les discriminations négatives et les préjugés, notant que **seules trois disciplines paralympiques** permettent actuellement **aux personnes ayant un handicap intellectuel ou psychique** de **participer** aux Jeux olympiques et paralympiques.

Valentine Duquesne a insisté sur la nécessité de **changer de paradigme par l'éducation et de libérer la parole dans le handisport**. Elle a mis en avant les statistiques alarmantes sur l'exposition accrue des enfants en situation de handicap aux violences et a critiqué la tendance à minimiser les violences ordinaires. Elle a souligné **l'importance d'interventions éducatives et pédagogiques** pour combattre toutes les formes de violence et de discrimination, tout en rappelant la nécessité d'études sociologiques pour mieux comprendre et **agir sur ces problèmes systémiques**.

## PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ ET LA FORMATION DANS LE FOOTBALL

Pascale Évain, arrivée à la Fédération Française de Football (FFF) en 2017, a partagé son expérience en tant que femme (parfois la seule dans les instances), dans un milieu dominé par les hommes. Elle a mis en lumière la difficulté de travailler sur le sexisme et la discrimination dans le football, où **les équipes féminines sont souvent les premières victimes des réductions budgétaires.**

Pascale Évain a détaillé les initiatives de la FFF pour lutter contre les discriminations et les violences, notamment en **augmentant le nombre de personnes travaillant sur ces sujets** et en **collaborant avec diverses associations pour former et sensibiliser les référents et le public.** Elle a souligné l'importance des **pratiques inclusives**, comme le foot golf et le foot marche, ainsi que la nécessité de formations pour mieux accueillir les enfants en situation de handicap dans les clubs de football. Pascale Évain a conclu en appelant à une **mobilisation générale pour que toutes les discriminations et violences soient pleinement sanctionnées** et pour que le sport devienne un terrain d'égalité et de respect pour tous.

## ÉCHANGES AVEC LA SALLE

Sandra Forgues a expliqué que l'argument de la supériorité physique des athlètes transgenres provient de **mouvements néo-conservateurs** et est utilisé de manière transphobe. La sensibilisation des publics non acquis passe par la formation et l'utilisation d'outils multimédias, avec un effort pour **créer un outil de sensibilisation non généré et universel.** Le rôle de l'éducation nationale est crucial pour enseigner la diversité, en lien avec les Jeux Olympiques et Paralympiques, et des référents territoriaux travaillent sur ces questions. Pascale Évain a souligné l'importance de la formation des clubs pour **accueillir les enfants en situation de handicap**, en introduisant des pratiques inclusives. Enfin, Valentine Duquesne a parlé de la **gestion des violences et des discriminations dans le sport paralympique**, insistant sur la nécessité d'une approche éducative pour combattre toutes les formes de violence.

## Résultats de la question Mentimeter table-ronde 5

Les résultats disponibles en détail ici : <https://swll.to/KMTnB>



### En un mot, que peut apporter le sport à une victime d'infraction ?

66 of 200 Q 160

Most popular

confiance 33

Also prominent

reconstruction 12

confiance en soi 8

estime de soi 6

résilience 6

soutien 6

Other responses

apaisement bien être libération plaisir restauration blessure

empowerment émancipation bien-être défoulement force renaissance

vie ancrage apaisement assurance avancer bien être bienveillance

## Restauration des victimes par la pratique sportive



### SYLVAIN DHUGUES

Sylvain Dhugues, fondateur de l'association « Agir pour devenir », est également intervenant sur les thématiques du harcèlement scolaire et de l'obésité. Jeune sportif de 23 ans, il s'est lancé en janvier 2023 dans un tour de France de l'engagement contre le harcèlement scolaire et la sédentarité. Ce projet était constitué de 16 défis sportifs d'envergure avec pour objectif de promouvoir les bienfaits de l'activité physique auprès des jeunes, afin qu'ils aient une image positive du sport.

PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION "AGIR POUR DEVENIR"



### CAROLE ROBERT

À 42 ans, Carole Robert vient d'être reconnue victime de viols et d'agressions sexuelles subis entre ses 6 et 18 ans dans le département de la Creuse. Durant des années de silence, le sport a été son échappatoire. Il l'a aidée à tenir jusqu'à ce que son corps "dise stop" et qu'elle se décide à parler.

PROFESSEURE DE SPORT, CONSEILLÈRE  
HAUT NIVEAU HAUTE PERFORMANCE  
ACCOMPAGNATRICE PARALYMPIQUE,  
ANCIENNE JOUEUSE ET ENTRAÎNEUSE DE  
L'ÉQUIPE DE FRANCE TENNIS DE TABLE



## OLIVIER SERWAR

Olivier Serwar est concepteur de la méthodologie "Escrime thérapeutique" avec des ateliers pour femmes, hommes, enfants, victimes ou auteurs. Il est également le co-fondateur d'[Active ton Potentiel Escrime](#), maître praticien PNL et éducateur sport-santé.

MAÎTRE D'ARMES ET CO-FONDATEUR  
D'ACTIVE TON POTENTIEL ESCRIME



## PHILIPPE PAUTRAT

Maître d'armes, il encadre des ateliers de reconstruction escrime depuis 2013. Co-auteur du protocole escrime enfants victimes, il prend en charge des auteurs de violences sexuelles en milieu carcéral et ouvert. En tant qu'éducateur sport santé, il œuvre pour le bien-être physique et mental. Thérapeute en analyse transactionnelle et thérapie brève, il apporte un soutien psychologique. Il accompagne également le sportif de haut niveau dans ses défis. Membre du groupe de travail de la MIPROF sur les VSS dans le sport, il contribue à la recherche et à la prévention des violences.

MAÎTRE D'ARMES ET CO-ANIMATEUR  
D'ACTIVE TON POTENTIEL ESCRIME



## LAURENCE FISCHER

Laurence Fischer est fondatrice de *Fight for Dignity*, une association dédiée à l'accompagnement des femmes ayant survécu à des violences sexuelles. Utilisant le Karaté thérapeutique adapté aux symptômes de TSPT, l'association opère en République Démocratique du Congo et en France, offrant un soutien médicalisé encadré par des professionnels de santé dans 14 structures pluridisciplinaires.

En tant que karatéka, Laurence Fischer est triple championne du monde. Elle a également occupé le rôle d'ancienne ambassadrice pour le sport au Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Elle est diplômée du MBA de l'ESSEC.

FONDATRICE DE FIGHT FOR DIGNITY

### DE "FAT MAN" À IRONMAN, UN PARCOURS DE RESTAURATION

Sylvain Dhugues a trouvé dans le sport une voie de “guérison” après avoir subi des violences intrafamiliales et du harcèlement scolaire. À 16 ans, il pesait 110 kg, lorsqu'un ami l'a encouragé à **se mettre à la course**. « Je me réfugiais dans la nourriture, c'était mon seul plaisir. Un jour, un ami m'a dit : viens courir. Alors il a été très bienveillant, je faisais 100 kg et il m'a proposé de l'accompagner à vélo. Et aussi simplement que ça, le sport s'est invité dans ma vie », raconte Sylvain. Grâce à cet encouragement, il a **intégré le sport dans sa vie quotidienne** et a participé à son **premier IronMan à 21 ans**. C'est une course type triathlon qui comprend 3,8 km de natation, 180,2 km de cyclisme puis un marathon (course à pied de 42,195 km). « J'ai fini mon 1er Ironman à 21 ans. J'ai crié en arrivant. Et j'ai réussi, c'est une manière de dire que j'avais réussi ma reconstruction par le sport », se réjouit-il.

### LE TENNIS DE TABLE COMME ÉCHAPPATOIRE

Pour Carole Robert, **victime de viols de 6 à 18 ans par un voisin**, le tennis de table a été une **échappatoire salutaire**. “Pratiquer le tennis de table m'a permis de m'échapper” : le sport l'a vraiment aidée. C'est par la suite qu'elle est passée à de la performance sportive, explique-t-elle. La gendarmerie l'a orientée vers l'association France Victimes 31, où il lui a été proposé un accompagnement juridique et un soutien psychologique. “C'est une victoire à quatre, c'est une victoire collective avec ces trois femmes (juriste/psy/avocate). Grâce à elles, je n'ai plus honte”. Carole Robert **souligne l'importance du soutien qu'elle a reçu** et la manière dont le sport lui a redonné confiance et un objectif dans la vie.

## LE KARATÉ AU SERVICE DES VICTIMES DE VIOLENCES

Laurence Fischer a débuté en 2014 en République Démocratique du Congo (RDC), **intégrant le karaté dans les parcours de soin des patientes victimes de violences**, prises en charge à l'Hôpital de Panzi par les équipes du Denis Mukwege. Son approche repose sur quatre piliers : juridique, socio-professionnel, médical, et psychologique, pour **restaurer l'autonomie des victimes**. La fondatrice de *Fight for Dignity* insiste sur l'importance de protocoles adaptés, permettant aux patientes de **regagner leur estime de soi et de se réapproprier leur corps**. Les séances de karaté sont conçues pour adresser des aspects psychologiques, psychiques, et corporels, avec des enseignantes formées.

## L'ESCRIME COMME OUTIL DE RESTAURATION

L'Association Active Ton Potentiel Escrime (ATPEscime) a été fondée par Olivier Serwar et Philippe Pautrat en collaboration avec un médecin traitant des enfants à Haut Potentiel Intellectuel (HPI) en déscolarisation. **L'escrime a été utilisée comme moyen de réintégration scolaire et de restauration**. L'association ATPEscime a ensuite élargi ses activités aux femmes souffrant de troubles gynécologiques, souvent liés à des violences sexuelles. **Les ateliers d'escrime permettent une reconnexion et une réappropriation corporelle**. Les séances, alternant entre déconstruction et reconstruction, **abordent des thématiques comme la confiance, l'équilibre, et l'autonomie**, aidant les victimes à passer du statut de victime à celui de survivant.

## ÉCHANGES AVEC LA SALLE

Il y a nécessité à **former spécifiquement les éducateurs sportifs pour accompagner les victimes de violences**. Philippe Pautrat a décrit les protocoles propres à ATPEscime pour éviter les postures de domination/soumission. Laurence Fischer a insisté sur l'impact de sensibiliser et d'outiller les éducateurs. Sylvain Dhugues a parlé de sa lutte contre le découragement après une blessure. Des témoignages ont illustré **l'impact positif du sport**, notamment en surf-thérapie et dans des projets multisports pour femmes.

## ÉRIC DUPOND-MORETTI

Ministre de la Justice



Né le 20 avril 1961 à Maubeuge (Nord), Éric Dupond-Moretti est avocat pénaliste depuis 1984. En activité à Lille pendant trente ans, il s'est inscrit au Barreau de Paris en 2016, et fonde le cabinet Dupond-Moretti et Vey. Depuis juillet 2020, il est Garde des Sceaux, ministre de la Justice.

Pour ces 37e assises nationales de l'aide aux victimes, Maryse Le Men Régnier a accueilli le Garde des Sceaux pour conclure les travaux sur les violences dans le sport : un sujet crucial en cette année olympique et paralympique.

Elle a souligné le **double enjeu du sport, à la fois terrain de violences et espace de restauration, et a réitéré l'importance d'accompagner les victimes grâce à l'expertise et aux dispositifs innovants du réseau France Victimes.**

Elle a plaidé pour un **financement immédiat de 15 millions d'euros, nécessaire** pour poursuivre les accompagnements par les associations France Victimes notamment dans les 164 tribunaux judiciaires. Elle a défendu une vision solidaire et universaliste de l'aide aux victimes, au bénéfice de victimes qui doivent être accompagnées de manière individualisée et respectueuse.

La Présidente de la Fédération a dressé le bilan de l'année écoulée (2023) : **plus de 400 000 victimes accompagnées**, une augmentation des dispositifs tels que les téléphones grave danger et les bracelets anti-rapprochement, et une mobilisation sans précédent du numéro 116006. Elle a **souligné l'innovation numérique avec Mémo de Vie** et la reconnaissance européenne de la France comme modèle d'aide aux victimes.

Elle a rappelé les origines de la Fédération, fondée par Robert Badinter, et **son ancrage indispensable dans le système judiciaire et auprès des pouvoirs publics.** Elle a insisté sur l'importance de maintenir ce mouvement, en travaillant de concert avec le ministère de la Justice et d'autres acteurs.

Maryse Le Men Régnier a conclu en soulignant **l'adoption d'un nouveau Code de déontologie** pour le Réseau France Victimes et **la nomination future d'un déontologue** pour garantir l'éthique et l'exemplarité du Réseau. Elle a remercié le Garde des Sceaux pour son soutien constant et a réaffirmé l'engagement de la Fédération à améliorer l'aide aux victimes.

Le Garde des Sceaux a exprimé sa satisfaction d'assister aux 37e Assises nationales de l'aide aux victimes, soulignant **l'importance des associations France Victimes comme étant le cœur battant de la politique publique d'aide aux victimes**. Il a rendu hommage à l'engagement de ces associations dans l'accompagnement des victimes tout au long de leur parcours judiciaire, reconnu pour sa difficulté. Il a mis en avant la **richesse de l'offre généraliste des associations, permettant de répondre aux besoins spécifiques de certaines victimes** tout en garantissant que personne ne soit laissé pour compte.

Il a reconnu les inquiétudes fréquentes concernant les financements, affirmant que des efforts significatifs ont été faits ces dernières années. Il a mentionné l'augmentation du budget de l'AV, passé de 20 millions d'euros en 2020 à 47 millions en 2024, soit une augmentation de 60 %. Cette hausse aurait notamment permis de couvrir les frais liés aux téléphones grave danger (TGD), avec près de 6000 TGD en circulation contre 1000 en 2020. Il a également précisé **l'évolution croissante du budget dédié aux AAV, de 24 à 32 millions d'euros**.

Pour répondre aux besoins de financements stables et durables, il a autorisé dès 2024 la présentation de projets pluriannuels, permettant ainsi aux associations d'aide aux victimes (AAV) de s'engager dans des initiatives plus ambitieuses. Il a encouragé les Cours d'appel à conclure des conventions pluriannuelles avec les AAV pour sécuriser ces financements à long terme.

Concernant le **guichet unique**, le ministre a mentionné que les travaux avaient beaucoup avancé, bien que des annonces officielles soient retardées par la période de réserve liée aux élections législatives anticipées. **Il a assuré que le réseau France Victimes occupera une place centrale dans ce dispositif**, contribuant à améliorer le service rendu aux victimes.

Enfin, il a salué l'adaptabilité des AAV face aux défis posés par les Jeux olympiques et paralympiques, soulignant **l'engagement du ministère de la Justice à garantir le succès de ces événements en mettant en place les moyens nécessaires pour un accompagnement adéquat des personnes victimes** durant cette période.

# RESSOURCES

*"Le sport consiste à déléguer au corps quelques unes des vertus les plus fortes de l'âme"*

*Jean Giraudoux écrivain et diplomate français 1882-1944*

- ÉCUYER, Benjamin. *Je vais t'aimer jusqu'à ce que mes poumons cèdent*. Le Lys Bleu, 2023.
- ROUX, Patrick et REPÉRANT, Karine. *Le revers de nos médailles*. Dunod, 2023.
- COSTE, Olivier et LIOTARD, Philippe. *Les violences sexuelles et sport : l'essentiel pour agir*. Elsevier Masson, 2024.
- FORGUES, Sandra. *Un jour peut-être*. Outdoor, 2018.
- MOYON DE BAECQUE, Catherine. *La médaille et son revers*. Albin Michel 1997.
- ABITBOL, Sarah. *Un si long silence*. Plon, 2020.
- EKAMBI, Paoline. *Ma promesse en héritage*. Amphora, 2024.
- COSTE, Olivier, NOGER, Karine, LIOTARD, Philippe et ANDRIEU, Albane. *Dopage : comprendre et prévenir*. Elsevier Masson, 2017.
- Pédophilie dans le sport, le scandale - Le revers de la médaille, enquête Disclose, 2019
- LUNEAU DAURIGNAC, Pierre-Emmanuel. Violences sexuelles dans le sport, l'enquête. ARTE, 2020.
- FRANCE TV SPORT. LE GRAND FORMAT : MALTRAITANCE DANS LA GYM, LA PAROLE SE LIBÈRE. 2023.
- LUNEAU DAURIGNAC, Pierre-Emmanuel. Futurs champions, le prix de la gloire, ARTE, 2024.
- FAVIER, Charlène. *Slalom*. Mille et une productions, 2020.
- CABROL, Catherine. Carton Rouge. Exposition, 2024.
- LA VOIX DE SARAH. CRI D'ALERTE. EXPOSITION, 2024.
- LAMY, Alexandra. *Touchées*. Nord-Ouest Films et TF1, 2022.
- ZUITTON, Quentin. *Touchées*. Éditions Payot, 2019.



## LES 37ES ASSISES NATIONALES DE L'AIDE AUX VICTIMES PAR FRANCE VICTIMES

Le sport, souvent perçu comme un terrain de camaraderie et de compétition, peut parfois devenir un espace de violence. Cependant, il peut aussi être un lieu de restauration et d'émancipation pour celles et ceux qui ont vécu des violences.

France Victimes 31 et la Fédération ont co-organisé la 37ème édition des Assises Nationales de l'Aide aux Victimes les 27 et 28 juin 2024 au Théâtre de la Cité à Toulouse.

En 2024, les Assises se sont concentrées sur le sport en tant que lieu de violence et de restauration, abordant plusieurs sujets :

- Les **violences dans le contexte sportif et leurs répercussions** : Les intervenants examineront les différentes formes de violence dans le sport, y compris les violences physiques, psychologiques et verbales, ainsi que leurs conséquences sur les victimes et leurs proches.
- Le **rôle et les actions des institutions et associations France Victimes** : Des représentants partageront leurs expériences et les défis rencontrés dans la lutte contre les violences dans le sport.
- La **restauration des victimes par la pratique sportive** : Cette thématique explorera comment le sport peut devenir un espace de réparation pour les victimes, avec des témoignages et des études de cas illustrant son potentiel thérapeutique.

### Restitution réalisée en juillet 2024 :

Sur la base de la synthèse des notes des équipes de la fédération France Victimes, co-organisatrice des 37ème Assises de Toulouse. Seul le prononcé fait foi.

Crédits photos : Véronique Ribac pour la fédération France Victimes

Graphisme : Syntiche Yongongo • Vidéo : Sarah Ben Ayoun • Sous la Direction de : Noémie Bertomeu Bianco-Dolino • Imprimé par : Solutions Graphiques 77410 Claye-Souilly

Fédération France Victimes, 27 avenue Parmentier 75011 Paris • Tél : 01 41 83 42 00  
ASSOCIATION loi 1901 – N° Siret 33917500054 – Code APE 9499Z Conventionnée par le ministère de la Justice – Organisme de Formation n° 11 75 452887 75

### Informations

